

La Rochelle, le 5 novembre 2013

## **COMMUNIQUÉ**

**Olivier FALORNI**

**Suzanne TALLARD**

Députés de la Charente-Maritime

### **LES DEPUTES FALORNI ET TALLARD OBTIENNENT DES GARANTIES DU MINISTRE CUVILLIER POUR LE TRANSFERT DU CONTROLE AERIEN DE L'AEROPORT DE LA ROCHELLE-RE**

Les députés de la Charente-Maritime, **Olivier FALORNI** et **Suzanne TALLARD** qui revendiquent, à propos du **contrôle d'approche bientôt transféré**, un « *outil indispensable pour garantir une parfaite coordination entre un trafic commercial en développement et une aviation légère très présente* », ont reçu du Ministre des Transports, de la Mer et de la Pêche, Frédéric CUVILLIER, des garanties quant à la qualité rendu par ce service.

Le Ministre assure que « ***le modèle d'implantation des services de contrôle d'approche porté par la Direction générale de l'aviation civile vise à recouvrir l'ensemble du territoire de services d'approche radar contigus assurant ainsi au plan national un niveau de service comparable, voire supérieur tant en termes de sécurité que de qualité.*** »

Sur les 12 contrôleurs présents à La Rochelle, seuls 3 devraient accompagner ce transfert, les autres continuant de garantir le service de contrôle d'aérodrome.

**L'étude relative à la centralisation du service de contrôle d'approche sera réalisée à la fin de l'année** et permettra de déterminer entre Bordeaux et Nantes quel organisme le gèrera, ainsi que le calendrier de sa mise en œuvre.

**Enfin les députés se sont assurés que ces dispositions ne remettent pas en cause les lignes aériennes** existantes comme les futures dont la Rochelle-Genève qui ouvrira en juin prochain.